



SARATECH F5PU CASTRES

Conditions Générales

1. Date et lieu d'exposition

Le SARATECH F5PU a lieu du samedi 17 au dimanche 18 mars 2012, au Parc des expositions de Castres, Avenue du Sidobre.

2. Heures d'ouverture au public

Le salon sera ouvert au public le samedi de 9 heures à 18h30 et le dimanche de 9 heures à 13 heures.

Les portes ne pourront être ouvertes au public que lorsque tous les véhicules seront retirés du périmètre de sécurité autour des accès au bâtiment. Aucun véhicule ne devra se trouver à moins de 15 mètres des accès.

3. Admission

Sont admis tous les exposants français et étrangers dont les produits correspondent aux thèmes de l'exposition et à condition d'être assujettis au régime TVA en vigueur. Toute demande particulière sera examinée par les organisateurs.

4. Inscription

La fiche d'inscription/réservation de stand doit être dûment remplie, signée et adressée, accompagnée du règlement, aux organisateurs. L'attribution des emplacements se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. L'organisateur se réserve le droit de refuser le choix de l'emplacement sans avoir à se justifier.

5. Aménagement du stand

Il est demandé aux exposants de prévoir les couvertures de tables, nappes et décorations diverses. Ces éléments devront correspondre aux normes de sécurité.

6. Restauration

Des repas chauds, par traiteur, pourront être pris sur place le samedi midi et dimanche midi. Une buvette dans l'enceinte de l'exposition proposera des boissons chaudes et froides.

7. Montage/démontage

Le montage et l'installation des stands se feront le vendredi 16 mars à partir de 17 heures, ainsi que le samedi matin 17 mars de 7 heures à 9 heures. L'ouverture au public est prévue à 9 heures. Le démontage se fera le dimanche 18 mars, dès la fermeture au public, soit à 13 heures. Le matériel devra impérativement être enlevé le dimanche 18 mars à 17h.

8. Gardiennage

Un gardiennage sera assuré les nuits des 16 au 17 et 17 au 18 mars, de 19 heures à 8 heures.

9. Assurances

Chaque exposant devra obligatoirement fournir une attestation d'assurance responsabilité civile, dans le cadre de l'exposition.

10. Paiement

Le paiement devra s'effectuer à la réservation, soit par chèque bancaire, soit par virement au compte ouvert à la Caisse d'Epargne au nom de l'IDRE, dont le numéro est : 04 1496888 94 29 044, en précisant « inscription SARATECH F5PU 2012 »

⇒ Aucune réservation ne sera prise en compte sans :

- Feuille de réservation (mention à nous retourner.)**
- Chèque d'accompagnement du montant de la réservation.**